

PROJET DE VIE DE L'ACCUEIL DE JOUR

EHPAD de Monconseil

“L'accueil de jour, en proposant un espace et des activités en dehors du domicile, a pour finalité d'améliorer la qualité de vie à domicile, de permettre aux personnes de conserver une vie sociale et d'offrir un temps de répit à la famille. ”¹.

LES OBJECTIFS

Le but de l'accueil de jour est d'héberger à la journée des personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

L'accueil de jour a pour objectifs de :

- ✚ Permettre à des personnes âgées de garder ou de recréer un lien social, en sortant de leur isolement, et prolonger ainsi le maintien à domicile ;
- ✚ Favoriser la stimulation des capacités cognitives pour préserver une certaine autonomie dans les gestes de la vie quotidienne par un projet individuel d'aides et de soins adapté ;
- ✚ Donner aux aidants familiaux la possibilité de bénéficier d'un répit dans l'aide qu'ils apportent à leurs proches et prolonger ainsi le maintien à domicile ;
- ✚ Participer au soutien des familles par la mise en place de groupes de parole et d'informations ;
- ✚ Constituer un premier contact avec une institution afin de permettre de préparer la personne, mais également l'entourage, à une éventuelle intégration progressive en institution.

LE PROJET

L'accueil de jour assure une prise en charge médico-psycho-sociale de la personne accueillie et de l'aidant naturel.

Il s'appuie sur les principes éthiques définis dans la Charte Alzheimer, éthique et société² et notamment:

- Reconnaître le droit de la personne malade à être, ressentir, préférer, refuser.

Toute personne atteinte de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée, et quel que soit le niveau de ses atteintes, conserve des capacités à ressentir des émotions et à réagir en fonction de son vécu, de son environnement matériel et humain, de ses goûts et préférences.

- Respecter le choix de la personne

Toute personne atteinte de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée, doit pouvoir bénéficier d'espaces de liberté. S'impose à tous l'exigence d'attention à l'expression de ses

¹ ANESM Recommandation de bonnes pratiques professionnelles « L'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée en établissement médico-social »

² Charte Alzheimer Ethique et société, Assistance Publique des Hôpitaux de Paris – Département de recherche éthique université Paris-Sud 11

souhaits, ainsi qu'à son autonomie d'action et de décision, en tenant compte de ses capacités qu'il convient de réévaluer régulièrement.

- Respecter les liens affectifs de la personne

Toute personne atteinte de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée conserve la liberté de communiquer et de participer à la vie en société. Les relations familiales, les liens affectifs et amicaux dans toutes leurs diversités, anciens ou nouveaux, doivent être préservés et respectés.

- Respecter la liberté de conscience de la personne malade et valoriser ses activités

Toute personne atteinte de la maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée conserve sa liberté de conscience, ses droits de citoyen, et de pouvoir exercer les activités qu'elle souhaite, même lorsqu'elle présente un affaiblissement intellectuel et physique sévère.

Les bénéfices de cet accompagnement attendus pour les personnes aidées sont:

- le plaisir de la personne, le bien être, les émotions
- l'intérêt et la participation ("une présence active" même en ne "faisant rien")
- les échanges entre participants, avec l'équipe, avec l'extérieur
- la valorisation, la reconnaissance, pour que la personne se sente utile (solidarité) et reconnue comme sujet acteur de sa vie

Les bénéfices attendus pour les aidants naturels sont:

- accepter de passer le relais, pour un soulagement et un temps de répit
- constater le "mieux être" pour la personne malade atteinte de la maladie d'Alzheimer: (re)découvrir ses capacités restantes, mieux comprendre et mieux vivre la relation et ainsi prévenir les situations conflictuelles
- communiquer autrement avec la personne et mieux accepter la situation (déculpabilisation, dédramatisation), se sentir solidaire d'autres familles

Les bénéfices attendus pour renforcer le lien aidants/aidés sont:

- prévenir des situations de crise, d'urgence et de maltraitance
- être bien ensemble
- changer le regard sur la personne malade

Le projet de vie tient compte de l'histoire antérieure de la personne. De plus, tout en respectant la personnalité de chacun, des programmes variés en relation avec le projet de soins sont proposés, toujours dans un but de stimulation et de préservation des activités de la vie quotidienne (activités à thème, cuisine, arts, jeux, lecture, activité physique). En effet, l'accueil de jour souhaite favoriser le maintien des compétences comportementales afin de préserver au mieux l'autonomie de la personne et de retarder la perte des acquis encore existants.

Si ce projet de vie possède un caractère communautaire, il est indispensable qu'il soit personnalisé en respectant l'individu, son état de santé, son histoire, ses choix et ses préférences.

Ce projet individuel doit être régulièrement réévalué selon l'évolution de la personne.

LIEU ET CAPACITE D'ACCUEIL

Les personnes âgées seront accueillies dans l'unité de vie d'accompagnement des personnes atteintes de troubles cognitifs de la maison de retraite de Monconseil.

Capacité d'accueil

L'accueil de jour comprend **6 places.**

Le cadre

- ↗ un patio interne permet une ouverture permanente et directe sur l'extérieur ;
- ↗ un accès au jardin de l'établissement, sécurisé ;
- ↗ un espace de vie et de repos,
- ↗ une salle de bain ;
- ↗ Une salle d'animation (avec cuisine thérapeutique) commune avec l'unité Alzheimer ;
- ↗ Les repas sont pris en communs avec les résidents de l'unité Alzheimer dans une salle à manger spécialement conçue à cet effet ;
- ↗ Un espace privatif au sein de l'unité permettant de recevoir des proches en toute intimité ;
- ↗ L'accès à une salle multisensorielle de l'établissement.

L'aménagement et la décoration suscitent la convivialité et les repères. Les murs servent de supports aux animations.

L'accueil

L'accueil se fera du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

L'ADMISSION – RECUEIL DE DONNEES

Les critères d'admission

Les critères d'admission sont les suivants :

- ↗ L'adhésion de la personne au projet ;
- ↗ Un bilan cognitif doit avoir été fait ainsi qu'une orientation diagnostique. Les troubles démentiels ou apparentés devront avoir été diagnostiqués par un médecin exerçant dans un centre mémoire des hôpitaux, une consultation d'évaluation ou un médecin ayant compétence en évaluation gériatrique (gériatre diplômé, neurologue) ;
- ↗ Les personnes de moins de 60 ans pourront être admises sur mesure dérogatoire ;
- ↗ Le mode de fonctionnement de l'accueil de jour étant de type communautaire, il est donc nécessaire que les personnes accueillies soient susceptibles de vivre en collectivité. Si la personne présente des troubles du comportement non compatibles avec la vie en collectivité, une réorientation sera proposée ;
- ↗ Les personnes devront avoir une autonomie suffisante pour pouvoir relever de l'accueil de jour : autonomie de déplacement, s'alimenter seul...
- ↗ Une période d'essai sera systématiquement demandée et renouvelée si besoin. Elle donne lieu à facturation. Au terme de la période d'essai, une évaluation validera ou non l'admission et le projet d'accueil personnalisé.

La procédure d'admission

L'admission peut être sollicitée par la personne, sa famille, des professionnels.

Elle est décidée par le directeur d'établissement, après entretien de la personne âgée et de ses aidants avec le médecin coordonnateur de Monconseil, la psychologue de Monconseil et visite de l'établissement. Lors de ces entretiens, il est convenu d'un planning prévisionnel des venues à l'accueil de jour ; le projet d'accueil personnalisé est élaboré.

Le projet d'accueil personnalisé est co-construit avec la personne accueillie et ses proches. il fixe la fréquentation, les perspectives d'accompagnement et projet d'accueil futur, l'évaluation de la personne (vie sociale et relationnelle), l'évaluation périodique de l'accompagnement.

Le projet d'accueil personnalisé :

- ✍ privilégie les activités qui valorisent les capacités, la créativité de la personne ;
- ✍ favorise les échanges et les relations sociales tout en prenant en compte les centres d'intérêts de la personne, en en proposant de nouveaux ;
- ✍ propose des temps d'écoute individuelle, de dialogue et de relaxation ;
- ✍ favorise la participation aux activités de la vie quotidienne ;
- ✍ propose des interventions non médicamenteuses construites à partir de l'évaluation, ayant un sens pour la personne, en lien avec son histoire et évitant toute mise en échec ;
- ✍ précise les aides nécessaires à la prise des médicaments, aux soins d'hygiène et les besoins particuliers en termes de mobilité et d'alimentation.

Un dossier social et administratif est élaboré auxquels sont joints les éléments médicaux transmis par le médecin traitant. Une liaison se fait en coordination avec les services intervenants au domicile, par le biais d'un carnet de liaison.

Le projet d'accueil personnalisé est défini sous la forme d'un document contractuel dans lequel il est précisé la fréquentation.

UNE JOURNEE TYPE

L'accueil de jour propose des activités structurées et des interventions spécifiques adaptées à la population accueillie. Celles-ci sont formalisées. Elles ont pour objectif la resocialisation des personnes accueillies en leur permettant de maintenir et préserver les acquis encore existants.

Les activités se déroulent par petits groupes homogènes formés selon les capacités évaluées lors du bilan neuropsychologique réalisé au sein des centres experts.

Les activités spécifiques:

- Stimulation de la mémoire: atelier mémoire basé sur la méthode de Liliane Israel, atelier de reminiscence, photo langage..
- Expression de la créativité: arts plastiques...
- Maintien des repères temporo-spatiaux par des sorties à l'extérieur de l'établissement, journal, lieux familiers...
- Accomplissement des gestes de la vie quotidienne, entretien du jardin, potager, mettre le table , pliage du linge...
- Préservation d'une image de soi positive par des soins d'esthétique, massage, atelier de stimulation multi-sensorielle, atelier snoezelen, balnéothérapie...
- Maintien de la motricité: atelier de détente corporelle, promenade...
- Renfort des liens sociaux par les sorties (commerces, marché, participation aux animations de la maison de retraite...)

Le déroulement d'une journée type

- * 9h30- 10h : Arrivée des personnes, accueil et présentation autour d'une boisson chaude ou froide selon la saison afin de créer un climat chaleureux et convivial et faciliter l'intégration des personnes au sein du groupe, explication du déroulement de la journée, lecture du journal (orientation temporelle)
- * 10h/10h30 : activité spécifique (cognitive et sociale) en groupe se fera en fonction de l'évaluation des personnes alors réparties dans différents ateliers adaptés à leurs besoins et capacités.
- * 11h/11h30 : temps de préparation du repas
- * 12h : temps du repas avec les intervenants
- * 13h : temps de repos
- * 14h : activité de stimulation cognitive puis orientation vers des animations favorisant la psychomotricité et les animations ludiques.
- * 16 h 00 : temps de collation
- * 16h30 : activités spécifiques, détente corporelle, psychomotricité, chants et poésies
- * 17h – 17h30 : validation de la journée et retour au domicile.

Exemple d'activités

Activités de vie quotidienne	Activités thérapeutiques	Activités ludiques	Activités physiques	Activités extérieures
Préparation des repas Vaisselle Pliage linge Entretien des plantes Lecture journal TV Radio	Atelier équilibre Atelier mémoire (photos, souvenirs d'autrefois) Atelier d'écriture Art thérapie Repas thérapeutique Psychomotricité Théâtre Activités sensorielles Activités esthétiques	Chant Danse Déguisements Activités thématiques Travaux manuels divers (ateliers bricolage, décorations pour repas à thème) Jeux de société Musique Cinéma	Gym Balades Danses Détente corporelle Prévention des chutes	Potager Spectacle Visites Rencontres intergénérationnelles Promenades Courses Entretien jardin Barbecue Jardinage Jeux Cafés concert

Les personnes accueillies à l'accueil de jour auront la possibilité de profiter des après-midis à thèmes et de participer à des activités avec les résidents de l'unité Alzheimer.

L' AIDE AUX FAMILLES

L'accueil de jour s'inscrit dans le réseau existant en coordination avec les professionnels intervenant au domicile et le médecin traitant, afin de mettre en oeuvre un accompagnement cohérent et global, adapté à la situation et aux attentes des personnes et de leurs aidants.

L'objectif est d'offrir un lieu d'écoute, d'échanges, de conseils et de soutien aux familles :

- ↳ sous la forme d'entretien avec le médecin coordonnateur, la psychologue,
- ↳ en réunion avec les familles et les intervenants ;
- ↳ par la possibilité de participer à des sorties extérieures et/ou à des activités dans l'établissement (au cas par cas);
- ↳ par l'existence d'un carnet de liaison avec les familles.

L'EVALUATION

L'accueil de jour s'oriente dans un double objectif de maintenir le plus longtemps possible la qualité de vie des personnes accueillies leur permettant ainsi de rester à leur domicile, de prévenir et de préparer une éventuelle décision de placement définitif quand celui-ci s'impose.

Pour atteindre ce double objectif, des évaluations seront mises en place sous forme :

- de bilans réguliers permettant de faire le point par rapport aux objectifs que l'on s'est fixé et à la fréquentation aussi bien quantitative (nombre de personnes accueillies) que qualitative (taux de fréquentation),
- par l'évaluation de la satisfaction de la personne accueillie (expression de son ressenti de la journée),
- un questionnaire de satisfaction sera proposé aux familles,
- des rencontres famille-équipe seront définies pour faciliter les échanges entre les familles elles-mêmes et avec l'équipe,
- Le rapport d'activité annuel.

Dans certains cas, l'évaluation pourra entraîner une suspension de contrat.

LE PERSONNEL

L'Accueil de jour est intégré à l'unité Alzheimer et dispose d'une aide soignante spécifique travaillant en journée, disponible tout au long de la période d'ouverture de cet accueil.

Les personnels sont qualifiés et spécifiquement formés. L'équipe est diversifiée pour assurer notamment la coordination, le soutien des aidants, les activités spécifiques : IDE, Aides soignantes, psychologue mais également professionnels du secteur social, animation.

S'y ajoute un certain nombre d'intervenants, ponctuellement présents, défini selon les orientations du projet de vie : psychomotricien, psychologue, infirmier, médecin ainsi que le personnel de restauration et de service, le personnel administratif....

Dans le cadre de l'évaluation et de la formation continue des intervenants, des formations pourront être assurées :

- par l'établissement d'appui en interne ou externe
- par l'institut de formation du réseau gérontologique
- par l'association France Alzheimer pour l'animation de groupes, la prise en charge des troubles du comportement, stages sur le toucher...

- par la Fondation Nationale de G rontologie pour les programmes de stimulations cognitives

LE TRANSPORT

Le transport est assur  :

- soit par les familles
- soit par l tablissement (dans la limite d'un rayon de 5km de l tablissement sans passer la Loire) par convention avec un transporteur disposant d'un personnel form  et garantissant la qualit  de la prise en charge du transport.

Signature de la famille

Signature de la personne accueillie